



Centre Communal d'Action Sociale
de Verdun-sur-Garonne



Pass Verdunois

2022 - 2023

Année expérimentale



Pour les jeunes de 3 à 18 ans

Une aide à l'inscription au sein d'une
association de sport collectif verdunoise

Qu'est-ce que c'est ?

Le **CCAS** et la **Mairie de Verdun-sur-Garonne** vous propose une participation financière pour vous aider à régler les frais concernant les dépenses de cotisation, adhésion ou licence nécessaire à la pratique d'une activité sportive auprès d'une association partenaire de la commune pour vos enfants de moins de 18 ans.

Montant de l'aide accordée par le CCAS

EN FONCTION DE VOTRE QUOTIENT FAMILIAL

QF-CAF	Aide
1er tranche : inférieur à 437	50€ (+ 20€ si situation de handicap)
2ième tranche : de 437 à 820	30€ (+ 30€ si situation de handicap)

Comment en bénéficiaire ?

Concerne les verdunoises et verdunois de 3 à 18 ans

1) LA FAMILLE SE PROCURE LE FORMULAIRE DE DEMANDE

Auprès des Associations directement
Auprès de l'accueil de la Mairie
Auprès de l'accueil du CCAS
Sur le site internet de la Mairie

2) LA FAMILLE COMPLÈTE LE CADRE CONCERNANT L'ENFANT

3) LA FAMILLE FAIT COMPLÉTER LA 2ème PARTIE A L'ASSOCIATION

4) LA FAMILLE DÉPOSE LE FORMULAIRE COMPLÉTÉ AUPRÈS DU

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
6 RUE DE LA VILLE
82600 VERDUN-SUR-GARONNE
05 60 02 59 32

(détail des permanences en dernière page)

AVEC LES PIÈCES SUIVANTES :

*l'attestation du Quotient Familial du mois en cours

*la photocopie de la notification MDPH de l'enfant si handicap

Le CCAS calcule le montant de la participation et remet le coupon détachable à la famille

CE COUPON EST À REMETTRE À L'ASSOCIATION

L'aide financière sera versée directement à l'association

Qui ?

Renseignements au CCAS
05.63.02.59.32
ccas@verdun-sur-garonne.fr

Les dates des permanences 6 rue de la ville ou en Mairie :

- *samedi 10 septembre (Forum des associations)**
- *mercredi 14 septembre (après-midi)**
- *samedi 17 septembre (matin)**
- *mercredi 21 septembre (après-midi)**
- *jeudi 22 septembre (de 17h à 19h)**
- *samedi 24 septembre (matin)**
- *mercredi 28 septembre (après-midi)**

Le dépôt du dossier en "présentiel" est requis

Les associations partenaires pour cette année expérimentale :



École de foot Garonne Gascogne



Association sportive Savenès Verdun (ASSV)



École de rugby de Verdun-sur-Garonne (USVR/Garona XV)



Ovalie Espoir

*Dispositif expérimental pour la saison 2022 - 2023.
Un bilan sera effectué au 1er trimestre 2023 avec projection sur une
extension possible (associations, activités...)*

FORMULAIRE PASS VERDUNOIS

Date de dépôt :(au plus tard le 31/12/2022)

Date d'accord :

Bénéficiaire

Nom :Prénom:

Date de naissance :

Représentant légal :

Adresse :

82600 Verdun-sur-Garonne

Téléphone :

Association

Nom :

Représentée par :

Pour l'enfant :

Montant annuel de l'Adhésion/cotisation/licence 2022-2023

À Verdun-sur-Garonne

Signature et Cachet

le/...../.....

CCAS/Commune

Attestation CAF à joindre

Numéro d'allocataire :

Quotient familial :

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Suite à la demande du PASS VERDUNOIS de l'enfant :

.....

Suite à l'examen du dossier, la participation est fixé en référence au montant total de l'Adhésion/Cotisation/Licence pour l'année 2022/2023 pour l'association

Le montant PASS VERDUNOIS accordé est de €
Somme directement versée par la commune à l'Association

Le CCAS,
Verdun-sur-Garonne,
le.....